

Conseil Municipal du 06 juin 2014

Approbation du compte rendu du procès verbal de la réunion du 29 avril 2014

1- DEVIS GIMAR MONTAZ pour carte mémoire :

le conseil décide d'acheter une nouvelle carte mémoire pour le télésiège d'un montant de :
2 714.64€ HT,

l'entreprise Gimar Montaz ne facturera pas le prêt de la carte pour la saison 2013-2014

2-VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

suite aux demandes faites à la commune

Le conseil vote une subvention de 100€ à chacune des associations suivante : Amicale sportive
Football club des hautes combes, Haut jura ski

3- TÉLÉSEGES : changement de contrat avec ERDF.

ERDF propose de remplacer le transformateur situé vers le télésiège.

Coût pour la commune 1 330€ pour le transport et la dépollution. Le conseil à l'unanimité donne
un avis favorable à cette proposition

4-RÉPARATION PONT DU PRÉFILLET

.Montant du devis de la FTTA 17 858.40€ TTC

A partager entre les communes Les Moussières et Les Molunes

Travaux reporté en 2015

5-RÉFÉRENTS COMMUNAUX POUR LA COM COM.

Sont nommés : P.D.I.P.R : Dussouillez Gaétan

SPANC : Rochet Christian

CLECT : Grostabussiat Sandra

7-RAPPORT SUR VENTE DU VILLAGE DE VACANCES

Le conseil a pris connaissance du rapport financier, dressé par la secrétaire concernant la vente du
village vacances.

8- P.L.U : l'enquête publique va être mise en place prochainement

9- SIVOS En vue de la réforme scolaire, le SIVOS décide de prendre les Francas pour mettre en
place des animations.

10- SYNDICAT DES EAUX : compte tenu de sa présidence au SIVOS, M. PERRARD Jean-Louis, décide de démissionner de sa délégation du Syndicat des Eaux.

M. ROCHET Christian sera nommé pour le remplacer

11- FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTE : tarif proposé par une entreprise de La Pesse : 73.00 € de l'heure

12 – TERRAIN DE FOOT DE LA PESSE : suite au courrier adressé à la commune par M. le Maire de Bellecombe, le conseil décide de faire un courrier à la communauté de communes pour que le terrain de foot soit pris en compte dans l'intercommunalité

DIVERS : M. PERRIER Claude à proposé au Maire de donner de l'outillage agricole et autre à la commune. Reste à trouver un lieu de stockage